

VILLE DE CHATEAUBRIANT

Département de Loire-Atlantique

ARRÊTÉ portant
TABLEAU D'AVANCEMENT DE L'ANNEE 2025
AU GRADE D'INGENIEUR HORS CLASSE

Le Maire de la Ville de CHATEAUBRIANT,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L 522-1 à L 522-7 et L 522-23 à L 522-31,

Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Vu l'arrêté n° 2021/593 portant adoption des Lignes Directrices de Gestion de la Ville de Châteaubriant,

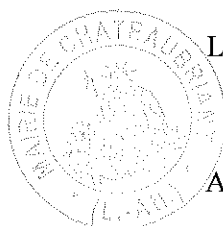
ARRÊTE

ARTICLE 1 : Est inscrit sur le tableau d'avancement au grade d'ingénieur hors classe, établi au titre de l'année 2025, le fonctionnaire suivant :

- Monsieur Sébastien DERBANNE.

ARTICLE 2 : La Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au Président du Centre de gestion aux fins de publicité.

Fait et arrêté à Châteaubriant
En l'Hôtel de Ville, le 9 juillet 2025



Le Maire


Alain HUNAULT

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa transmission et sa publication, devant le tribunal administratif de Nantes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr